

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 23 décembre 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 décembre 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bertrand \[Charleville\]](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Sur la nomination d'experts : Godin annonce à Bertrand qu'il n'a pas de motif à récuser Allez frères, le plus fort négociant en France pour les appareils de chauffage. Il regrette de ne pas voir figurer dans la liste des personnes réputées dans les sciences physiques et chimiques comme le chimiste Barreswill. Il fait observer qu'Alcan, du Conservatoire des arts et métiers, est spécialiste de filature et indique qu'il ne connaît pas Jousselein.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Alcan, Michel \(1810-1877\)](#)
- [Allez frères](#)
- [Barreswil, Charles-Louis \(1817-1870\)](#)

- [Conservatoire national des arts et métiers \(France\)](#)
- [Corneau frères](#)
- [Jousselin \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (339r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 12/01/2024

Genève le 29 Juin 1766

Monsieur Fontana

Notre lettre m'arriva et je vous répondis aussitôt que je n'ai pas de motif pour rendre M. Solley ce que je suis regardant qui est en France dans les appareils de chauffage et est une maison respectable et dont au dessus de tout influence et ne pouvant que dire leur merci pour M. de Cornuau comme pour moi mais ne connaissant pas les autres experts je ne sais pas s'ils sont comptants dans les questions de physique que concerne les objets du procès je doute de ne pas y voir une réputation dans les sciences physiques et chimiques comme par exemple M. Bertrouville le chimiste M. Chan a été élu du concordataire doit être capable quoique de s'écarter soit la signature je ne sais ce que M. Fontana, je n'ai donc aucune raison à faire valoir contre les experts nommés par le tribunal M. Solley en donnant un certificat à M. de Cornuau n'aura fait que constater ce fait matériel sans doute que n'ont rien prouvé quand au fond de l'affaire votre réponse de la manière dont les questions seront posées aux experts par le tribunal n'empêche pas mes purpains irrités

Genève